

10 recommandations du mémoire présenté par les MRC et villes suivantes : Thérèse-De Blainville, Deux-Montagnes, Les Moulins, L'Assomption et Mirabel

RECOMMANDATION	ARGUMENT	BONIFICATION STRATÉGIQUE	PERTINENCE
1. Mettre en place un observatoire métropolitain des MDR enrichi d'un indice territorial	La création d'un observatoire est essentielle pour améliorer la connaissance des flux.	Y intégrer un indice de pression environnementale territoriale.	<ul style="list-style-type: none"> • Transforme la donnée en outil décisionnel • Permet d'anticiper les déséquilibres • Soutient la planification équitable
2. Accélérer la réduction à la source avec des cibles territorialisées	La réduction à la source constitue le levier le plus efficace.	Adapter les objectifs selon les secteurs industriels et les territoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliore l'efficacité des mesures • Responsabilise les générateurs • Réduit la pression sur certains territoires
3. Développer les symbioses industrielles dans une logique territoriale	Les synergies entre entreprises permettent de réduire les rejets.	Structurer de véritables écosystèmes industriels territoriaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduit les transports • Optimise les ressources • Favorise l'économie circulaire
4. Développer la valorisation locale et encadrer strictement l'élimination	Une part significative des matières est encore éliminée ou exportée.	Conditionner toute nouvelle capacité d'élimination à une démonstration d'absence d'alternatives.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduit la dépendance à l'enfouissement • Stimule l'innovation • Oriente les investissements
5. Renforcer la sécurité et la transparence du transport	Le transport constitue un maillon critique de la chaîne.	Améliorer la transparence des itinéraires à risque auprès des municipalités.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliore la gestion des risques • Renforce la sécurité publique • Augmente la confiance des citoyens
6. Instaurer une redevance à l'élimination avec redistribution territoriale	La redevance constitue un levier économique structurant.	Redistribuer une partie des revenus aux territoires d'accueil.	<ul style="list-style-type: none"> • Corrige les déséquilibres • Améliore l'acceptabilité sociale • Soutient le développement local
7. Adopter une approche par analyse de risque intégrée à l'aménagement	L'approche par risque permet une gestion adaptée des sites.	L'intégrer aux outils d'urbanisme.	<ul style="list-style-type: none"> • Assure une cohérence territoriale • Facilite les projets • Maintient un niveau de sécurité approprié
8. Mettre en place des zones tampons modulées	Les zones tampons sont nécessaires pour protéger les milieux de vie.	Les adapter selon la pression environnementale locale.	<ul style="list-style-type: none"> • Protège mieux les populations • Évite les normes uniformes inefficaces • Introduit une approche dynamique
9. Créer un comité sur les contaminants émergents lié à l'innovation	Les nouveaux contaminants représentent un défi croissant.	<ul style="list-style-type: none"> • Relier ce comité à des pôles d'innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accélère le développement de solutions • Positionne la CMM comme leader • Favorise les partenariats scientifiques
10. Encadrer les matières préoccupantes avec une traçabilité complète	Le manque de définition et de suivi crée des zones d'ombre.	Créer un registre métropolitain global des flux.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliore la transparence • Renforce la planification • Réduit les risques systémiques

Préparé par Kamal El-Batal, DGTT, le 12 avril 2026